

Double peine pour les passagers du futur CDG Express

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Jeudi, 22 Août 2013 00:00 -

"Outre un billet ferroviaire très cher, à 25 euros, les passagers paieront une surtaxe sur le billet d'avion.

La liaison ferroviaire à grande vitesse entre la gare de l'Est à Paris et l'aéroport Roissy-CDG entre dans les projets évoqués aujourd'hui au séminaire ministériel de rentrée sur la France de 2025. Frédéric Cuvillier, ministre des Transports, a confirmé au Figaro la création d'une taxe sur les billets d'avion pour financer sa construction.

Elle devrait rapporter 400 millions d'euros et abonderait le financement privé de cette desserte désormais pilotée par Aéroports de Paris. Elle associe aussi Réseau ferré de France (RFF), SNCF et RATP. Coût total de la ligne, à ce jour : 1,7 milliard d'euros.

Une taxe de plus au départ de Paris

Même si la zone aéroportuaire de Roissy-CDG apporte d'énormes ressources fiscales et des centaines de milliers d'emplois, aucun élu ne s'est prononcé pour une participation publique au financement de la voie ferrée. A cela, une raison majeure : les utilisateurs du futur CDG Express ne sont pas des électeurs.

[lire la suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Double peine pour les passagers du futur CDG Express](#)